

EKARPENA – CONTRIBUTION

ELKARGOAREN PROIEKTUARI – AU PROJET COMMUNAUTAIRE

Zein Euskal Herri bihar, Euskal Hirigune Elkargoarekin ?

Quel Pays Basque demain, avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque ?

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE DIRECTION DU 23 JUILLET 2018



Conseil de Développement du Pays Basque
Euskal Herriko Garapen Kontseilua

Sommaire

INTRODUCTION	3
1 ^{ERE} PARTIE : DIAGNOSTIC & ENJEUX	6
1. Un territoire à forte croissance	6
1.1. Démographie : l'attractivité, un atout majeur	6
1.2. Croissance économique et de l'emploi	7
1.3. Autres richesses et atouts	8
2. Un territoire de plus en plus vulnérable	9
2.1. Un développement urbain extensif et déséquilibré	9
2.2. Des fragilités économiques et sociales	10
2.3. Trois atouts sous-exploités	12
3. Un Pays Basque au milieu du gué	13
2 ^{EME} PARTIE : VALEURS & AMBITIONS	14
1. Des valeurs fondatrices	14
2. Des ambitions transversales	16
❶ ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE & ENERGETIQUE	16
❷ RENFORCER LE MODELE SOCIAL ET DONNER LA CHANCE A CHACUN.E	16
❸ INVESTIR A L'INTERIEUR DU PAYS BASQUE ET DANS L'APPAREIL PRODUCTIF	17
❹ CONSTRUIRE UN « TERRITOIRE (DE VIE) TRANSFRONTALIER »	17
3 ^{EME} PARTIE : ORIENTATIONS & PROPOSITIONS	18
❶ Être une terre d'accueil & de solidarités	18
❷ Faire du Pays Basque un territoire - Campus	20
❸ Faire le pari d'une métropole rurale & urbaine	22
❹ Construire l'écosystème alimentaire	24
❺ Renforcer l'Entreprise Pays Basque	26
❻ Développer le potentiel créatif du Pays Basque	28
❼ Faire de l'image de qualité territoriale du Pays Basque un levier de développement majeur	30
CONCLUSION	32
	2

INTRODUCTION

► De la gouvernance territoriale à la Communauté d'agglomération

Depuis 1994, le Conseil de développement du Pays Basque (CDPB) est l'acteur majeur de la réflexion entre société civile et élus sur le **projet de territoire**. Aux côtés du Conseil des élus (CEPB), il a porté deux grandes phases prospectives et de projet de territoire : **Pays Basque 2010** (1992-1997) et **Pays Basque 2020** complété par la démarche « (a)ménageons le Pays Basque » (2005-2011). Le CDPB et le CEPB ont concrétisé le projet de territoire au travers de trois **contrats territoriaux Etat/Région/Département, quatre programmes Leader, et l'émergence de nombreux outils** (exemple : OPLB, EPFL...).

Ces quinze dernières années, les **enjeux de gouvernance** sont devenus majeurs : sur fond de revendication institutionnelle (mouvement Batera), le « fait intercommunal » s'est imposé au niveau local (montée en compétence de deux communautés d'agglomération et de 8 communautés de communes) et national (jusqu'à la dernière loi NOTRe de 2016).

Aux côtés du Conseil des élus, le Conseil de développement du Pays Basque a été au cœur de la réflexion sur l'évolution de la gouvernance du Pays Basque avec la co-animation du débat sur la « **Collectivité territoriale spécifique** » (2011-2013) et sur « **l'EPCI unique** » (2014-2016), et la mobilisation d'un cercle large d'acteurs socio-économiques.¹

En prenant appui sur le « **Pacte de gouvernance** » de la nouvelle **Communauté d'agglomération Pays Basque**, créée le 1^{er} janvier 2017, le Conseil de développement du Pays Basque a engagé une réforme pour maintenir son statut associatif et prendre en compte le nouveau cadre législatif (lois NOTRe et Egalité & Citoyenneté). Une réforme sans précédent sur l'organisation, la composition et la gouvernance de l'association, lui permettant de :

- renforcer le débat et l'expression de la société civile sur les grands enjeux du territoire
- contribuer aux politiques publiques de la Communauté d'agglomération
- nouer d'autres partenariats, dans une logique d'innovation sociale et territoriale

Le Conseil de développement du Pays Basque (CDPB) porte officiellement la mission de « conseil de développement » auprès de la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB), depuis le 21 juillet 2018². Pour autant, les travaux entre le CDPB et la CAPB ont démarré dès l'été 2017 : le CDPB a apporté une première contribution sur le programme d'actions de la CAPB sur le patrimoine naturel, puis sur le projet « TIGA », et tout dernièrement sur la politique sociale de la CAPB.

¹ L'ensemble de l'histoire de la dynamique du territoire de 1992 à nos jours est synthétisé dans la revue SOAK, de novembre 2016 : http://www.lurraldea.net/fileadmin/Bibliodocs/avis_cdpb/SOAK-CDPB-Nov-2016.pdf

² Délibération de la Communauté d'agglomération Pays Basque validant la composition du Conseil de direction du CDPB, chargé de cette mission de « conseil de développement de l'agglomération » (vote des Avis, etc.)

► Du Projet de territoire au Projet communautaire

La Communauté d'agglomération Pays Basque est dans une phase de structuration de son organisation et des politiques publiques. D'ici l'automne 2019, la CAPB définira le contenu des grandes politiques publiques (social, économie, culture...) et des grands schémas stratégiques (PCAET, PLH, PDU...)³.

Le Projet communautaire a l'ambition de donner un cap aux futures politiques de l'agglomération, un cadre et une gouvernance pour apporter un tronc commun à toutes les politiques publiques de la CAPB et leur donner une **cohérence**.

Dès fin 2017, la Communauté d'agglomération a demandé au CDPB d'apporter sa contribution au projet communautaire, en apportant son regard, dans un premier temps, sur le « projet de territoire ».

Un premier séminaire organisé le 1^{er} décembre 2017, avec le Président de la CAPB, Jean-René Etchegaray, la Vice-Présidente Martine Bisauta, et l'intervention du cabinet qui accompagne la CAPB (Acadie).

Ce dernier a interpellé les membres du CDPB à la fois sur **les valeurs fondatrices** du projet de territoire et sur le **modèle de développement** actuel du Pays Basque. Les premiers travaux du CDPB ont donc porté sur ces deux questions, et ont fait l'objet d'un appel à contribution auprès des membres du CDPB et d'une analyse partagée, en prenant appui sur des études récentes actualisant le diagnostic. C'est l'objet de l'introduction et de la première partie de ce document.

L'actualisation du projet de territoire avec une approche sociétale lors d'un forum public

Pour ce faire, le CDPB a organisé un forum public, le **28 mars** à Bayonne qui a réuni près de 300 personnes. Plusieurs interventions et 8 ateliers participatifs ont été l'occasion de poser les bases de quelques **grands sujets de société** : comment accueillir, pérenniser le lien social entre les habitants, développer d'autres formes d'habitat, de mobilité et de travail, permettre aux jeunes de mieux s'orienter et trouver leur place, améliorer l'anticipation des compétences de demain, mobiliser le monde associatif et entrepreneurial pour une société plus écologique et solidaire...

³ Plan climat air énergie Territorial, Plan local de l'habitat, Plan de déplacement urbain

Un travail de capitalisation prenant en compte les principaux travaux du CDPB mené ces dernières années :

- L'actualisation du projet « Pays Basque 2020 » réalisé en 2014, en amont de l'élaboration du Contrat territorial 2015-2020⁴
- L'avis du CDPB sur l'EPCI Pays Basque, fin 2015⁵
- Les travaux du CDPB (en lien avec le Conseil des élus) sur les mutations socio-économiques et le dialogue social, la GPEC, le patrimoine naturel, la transition écologique & énergétique, la jeunesse, etc.

Une synthèse finale du « regard du conseil de développement » (7 grands paris)

Présentée lors du Forum du 28 mars (après validation par le Conseil de direction du 15 mars), cette synthèse a été partagée avec :

- les élus du territoire : le CDPB a été invité à accompagner la CAPB sur les 4 séminaires organisés sur le projet communautaire, entre mai et juin⁶
- les nouveaux membres du CDPB, lors de l'Assemblée générale du 29 juin⁷

Le présent document est la version enrichie de cette synthèse, alimentée par les différentes rencontres, travaux de capitalisation et contributions complémentaires des membres actuels du CDPB.

⁴ http://www.lurraldea.net/fileadmin/Bibliodocs/Contribution_CDPB_CTPB_2014_2020.pdf

⁵ http://www.lurraldea.net/uploads/media/CDPB_Avis_EPCI_V.CD10311_01.pdf

⁶ La Communauté d'agglomération a organisé 4 séminaires entre le 30 mai et le 14 juin (Alos en Soule, Ispoure et Saint-Palais en Basse-Navarre, Urrugne sur la côte basque) pour inviter les conseillers communautaires et autres conseillers municipaux impliqués dans les commissions de la CAPB, à débattre sur le projet communautaire. La CAPB a souhaité que le CDPB présente son « regard » sur le projet de territoire.

⁷ La nouvelle assemblée générale du CDPB, le 29 juin, a été l'occasion de partager à nouveau cette synthèse et d'offrir la possibilité aux nouveaux membres d'apporter leurs dernières idées et contributions.

1^{ERE} PARTIE : DIAGNOSTIC & ENJEUX

1. Un territoire à forte croissance

1.1. Démographie : l'attractivité, un atout majeur

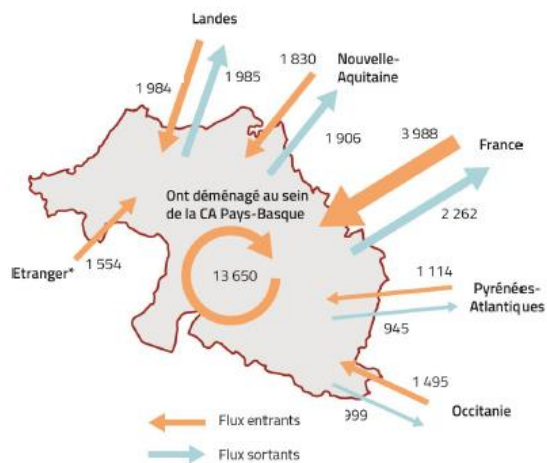
L'attractivité du Pays Basque et son **essor démographique** se confirment et vont inexorablement se poursuivre.

Cet essor est essentiellement dû à des flux importants, majoritairement entre le Pays Basque, les Landes et les autres départements du Sud-Ouest. Si le Pays Basque connaît un nombre important de départs, ils sont compensés par des arrivées massives : le Pays Basque est ainsi **une terre d'accueil**. Qualitativement, la dynamique démographique tend à évoluer et à remettre en question des idées reçues :

- le territoire reste attractif pour les séniors, mais aussi pour de jeunes ménages avec enfants ;
- on remarque aussi un ralentissement voire un arrêt du déclin démographique des territoires intérieurs.

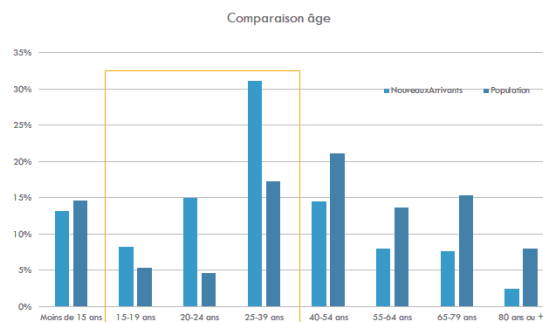
Cette croissance démographique invite à :

- répondre aux besoins spécifiques de ces populations (jeunes actifs et séniors notamment),
- assurer leur accueil pour celles qui s'installent
- envisager l'aménagement du territoire à l'aune de cette attractivité (logement, emploi, services, transport, protection des paysages...)



REPERES

- **+1% de croissance démographique** annuelle en moyenne (deux fois plus qu'au plan national)
- **10 000 nouveaux habitants tous les 3-4 ans** (11 000 arrivées pour 7000 départs annuels)
- **Croissance gagnant une grande partie du Pays Basque intérieur**
- **Une majorité de jeunes actifs et de familles**
- Une part d'arrivées de retraités supérieure à la moyenne, renforçant le **vieillessement général de la population** (29.4% de +60 ans contre 23.8% au plan national)
- **L'accélération de nouvelles tendances depuis 5 ans :**
 - ☞ +4,7% de population entre 2009 et 2014 et...
 - ☞ Parmi les nouveaux arrivants : +13% de 20-24 ans, +10% de + de 60 ans, +7% de moins de 11 ans....
 - ☞ **Les 3/4 des nouveaux arrivants ont moins de 45 ans !**
 - ☞ Pour la première fois la tranche des 20-24 ans ne baisse pas (alors qu'elle continue à baisser aux plans régionaux et nationaux)



1.2. Croissance économique et de l'emploi

Le Pays Basque connaît depuis le milieu des années 90 une croissance économique importante. Il y a 25 ans le Pays Basque avait un retard en termes de création d'entreprises et d'emplois, de niveau de qualification de la population active, et un taux chômage supérieur à la moyenne. Le Pays Basque des années 2010 est celui d'un territoire qui a rattrapé tous ces retards et dont les **indicateurs se rapprochent de ceux des métropoles les plus dynamiques de France**. Le Pays Basque a bénéficié de facteurs endogènes (capacités productives, synergies collectives, entrepreneuriat, image du Pays Basque et de ses produits...), et exogènes (attractivité démographique, touristique et économique).

Si l'économie résidentielle a explosé en Pays Basque, du fait de cette forte attractivité (services, commerce...) en quantité et en pourcentage, le **Pays Basque a maintenu une économie productive tant sur la côte qu'à l'intérieur** (démarches agricoles de qualité, TPE/PME solides et ancrées...). Les ratios entreprise-emplois rapportés à la population témoignent d'un **tissu économique résistant en Soule et en Basse-Navarre**.

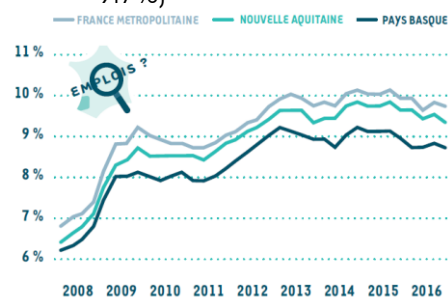
Composé de essentiellement de TPE (entreprises de moins de 20 salariés), le tissu économique local est riche de multiples secteurs d'activité et de modèles économiques. Il est **résistant aux crises** et les **potentiels d'innovation** y sont multiples.

Les chiffres de ces dernières années confirment ces tendances avec la création d'activités, d'entreprises et d'emplois, permettant au Pays Basque d'avoir un **taux de chômage inférieur aux moyennes** régionales et nationales, et globalement, et de disposer autant d'emplois que d'actifs.

Le niveau de **qualification de la population active** est à un niveau supérieur aux moyennes, et le Pays Basque a rattrapé son retard en termes d'**emploi féminin**.

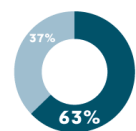
REPERES

- **95% de TPE** (98% de moins de 50 salariés) ; un taux de pérennité à 3 ans très élevé (82%)
- Entre 2012 et 2017, **+16%** du nombre d'entreprises, **+ 7%** du nombre d'emplois
- 16 millions de **nuitées touristiques** marchandes et non marchandes en 2016, soit 72% des nuitées du département ; 6.6% des emplois dans le tourisme (3.8% pour la Nouvelle-Aquitaine)
- Un **taux de chômage** de 8.7% (régional : 9.3%, national : 9.7%)



- Une sphère résidentielle très majoritaire ; une stabilité quantitative ses secteurs productifs (en fort recul au plan national)

PART DES ÉTABLISSEMENTS



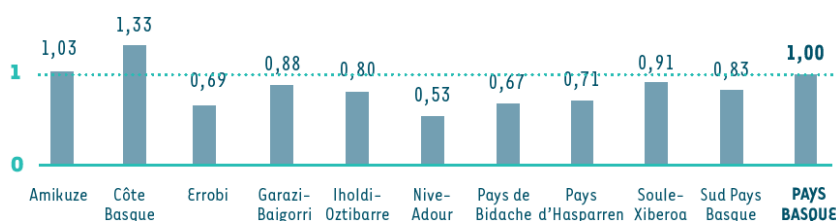
PART DES EMPLOIS



(source : INSEE - SIRENE 2017)

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI PAR PÔLES

(source : INSEE 2017 - Recensement de la Population 2014)



1.3. Autres richesses et atouts

→ **La langue basque** a connu en 25 ans un regain majeur d'intérêt dans la société basque. Auparavant limité à la transmission familiale, l'euskara est aujourd'hui **une langue étudiée** à l'école (plus de 40% de primaires en bilingue ou immersion) et même **une compétence devenue indispensable pour avoir un emploi dans certains secteurs** : tourisme, médico-social, éducation, périscolaire et loisirs, relations commerciales avec Euskadi et Navarre, emploi public pour travailler en Pays Basque Sud (Espagne)... On doit ce basculement à un mouvement militant très actif depuis les années 70, et à une politique linguistique structurée depuis 15 ans.

La dernière enquête sociolinguistique⁸ montre que le pourcentage de jeunes bascophones ne cesse de croître. Pour la première fois depuis le début des années 90 - et malgré la croissance forte de la population -, le nombre de bascophones ou comprenant l'euskara est stabilisé (près de 30% de la population des 16 ans et +). Mais, non officiel (contrairement en Euskadi), l'Euskara demeure un bien commun fragile qui nécessite la plus forte attention.

→ La singularité du Pays Basque **sur le plan culturel est source d'attractivité**, de même que la **richesse environnementale et paysagère** sont des leviers importants pour le développement du Pays Basque. Des opportunités nouvelles s'offrent : patrimoine matériel et immatériel, industries culturelles, recherche, tourisme culturel et naturel, économie verte, valorisation du patrimoine littoral et marin...

→ Le Pays Basque est reconnu pour son **cadre de vie privilégié**, proposant une haute qualité de vie sociale et environnementale : c'est ce cadre de vie si qualitatif qui est le moteur de l'attractivité du territoire. Ainsi, avec son cadre de vie, ses produits, sa culture, ses richesses naturelles... font du Pays Basque **une destination touristique de premier plan**, reconnue au niveau national et international (cf. labellisation marque mondiale par le ministère)⁹.

→ Autre pilier ce cadre de vie et cette identité bien particulière : le capital social. Le Pays Basque dispose de **dynamiques collectives, militantes et associatives** particulièrement fortes, porteuses depuis très longtemps de réponses à de nombreuses problématiques (agriculture, entrepreneuriat, culture, action sociale, langue, animation rurale...). C'est un terreau d'innovations importantes qui invite à une approche sous l'angle des **Communs** (évoquée lors du Forum du 28 mars) qui ont en Pays Basque une résonance particulière : cette capacité à trouver, par la mobilisation sociale, des alternatives entre les sphères purement publiques ou privées.¹⁰

⁸ Enquête de 2016 menée par l'OPLB (Office public de la langue basque)

http://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Enquete_sociolinguistique/Reflexion_lparralde_2016_FR.pdf

⁹ <http://www.marque-biarritzpaysbasque.com>

¹⁰ Cf. intervention d'I. Bagdassarian au Forum du 28 mars 2018. Un Commun se définit à partir du trio constitué de la ressource partagée, de la communauté de ses usagers et des règles qu'ils ont instituées pour le partage. En Pays Basque, cette logique de communs se retrouve dans la gestion des terres de montagne (commissions syndicales), la production culturelle populaire (pastorale), la monnaie locale, etc.

2. Un territoire de plus en plus vulnérable

2.1. Un développement urbain extensif et déséquilibré

Le prix du foncier et du logement au Pays Basque a connu une envolée spectaculaire depuis la fin des années 90 (ex. doublement des prix entre 2000 et 2006), croissance qui s'est poursuivie pendant et après la crise. Malgré une mobilisation forte des pouvoirs publics (Plan urgence logement, nouveaux PLH...), le retard accumulé n'est pas comblé tant les nouvelles demandes (liées à la croissance démographique) sont fortes et évoluent. **L'offre en logement social** (locatif ou en accession) reste insuffisante, et concentrée surtout sur la côte.

L'exclusion d'une partie de la population s'est installée durablement, se traduisant par des lieux de vie loin des lieux de travail, avec une précarisation importante d'une partie de la population (notamment les jeunes actifs).

La politique de transport n'a pas suivi l'explosion des mobilités. Le retard accumulé fait du Pays Basque un territoire où l'usage de la voiture demeure très élevé. Le recours à la voiture individuelle pour les trajets quotidiens (domicile-travail, scolaire...) s'accompagne d'effets néfastes : saturation des réseaux routiers aux heures de pointe et en été (tourisme), pollutions et part importante sur les GES (gaz à effet de serre). Dépendant du transport routier individuel, le territoire est mécaniquement **dépendant des énergies fossiles...**

Il cumule cette situation avec une production locale d'énergie renouvelable faible qui ne couvre qu'environ 10% des besoins.

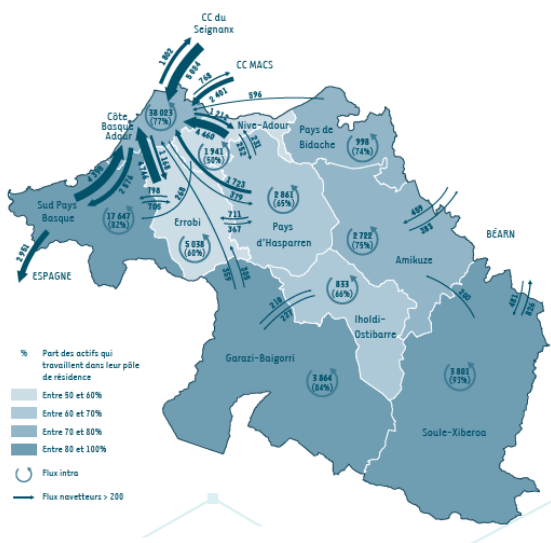
C'est plus globalement dans la politique d'aménagement et d'urbanisation que le Pays Basque accuse un retard : malgré certaines initiatives locales (traduites dans les investissements, les PLU, etc.), **le Pays Basque a développé un « urbanisme extensif »** : habitat individuel sur des superficies importantes et lotissement communaux, éloignés des centre-ville et centre-bourgs, des offres de transport et de services, terrains vastes ; imperméabilisation systématique de l'espace aménagé ; manque de réhabilitation de l'habitat ancien, etc.

Cet urbanisme extensif doublé d'un **suréquipement commercial** a fragilisé les centres-villes et les bourgs centres, contribué à un **niveau élevé de mobilité routière et d'usage du foncier** au dépend des espaces agricoles et naturels.

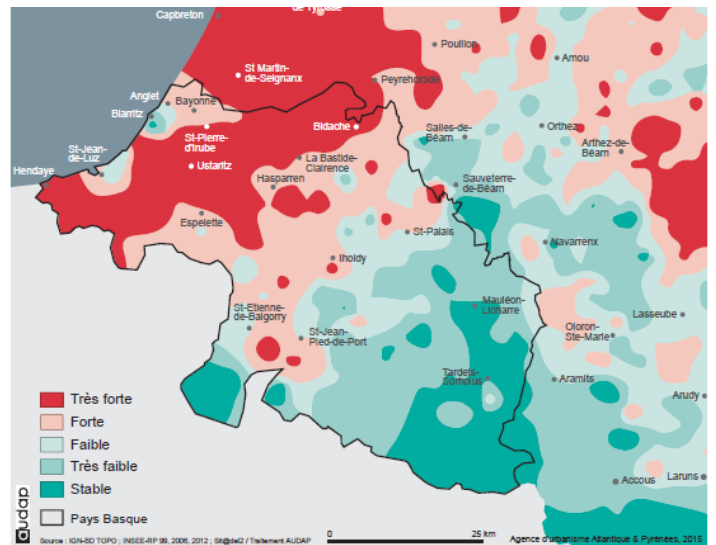
REPERES

- **-0.5%/an de population en moyenne dans 4 vallées de montagne** (Aldudes, Ostibarret, Hergaray, Haute-Soule)
- 25% des demandes de logement en PLAI satisfaites sur le BAB (44% sur l'agglomération Paloise)
- **40 000 logements nécessaires** pour couvrir les besoins actuels, 70 000 si la progression de la population se poursuit au même rythme
- **82% des actifs utilisent un véhicule personnel** pour se rendre au travail
- Le secteur résidentiel et des transports qui représentent chacun 32% des consommations d'énergie finale
- Un transport routier premier contributeur des émissions GES : 39%
- +38% du trafic automobile sur la RD810 entre haute et basse saison
- 6 fois plus de consommation énergétique que de production locale d'énergie.
- Disparition de 20% des zones humides en 8 ans

Déplacements domicile-travail :



Dynamique de croissance urbaine (1999-2012) :



2.2. Des fragilités économiques et sociales

Le Pays Basque connaît structurellement **une problématique d'inadéquation entre offre et demande d'emploi, entre niveau de qualification des actifs et niveaux de qualifications recherchés**. Régulièrement le Conseil de développement du Pays Basque a mis sur la table ce débat et proposé (encore ces dernières années) de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de créer des outils de connaissance du territoire auprès des jeunes¹¹.

Malgré une génération d'actifs mieux formés et une croissance importante du nombre de postes de cadres, l'offre locale d'emploi ne permet pas de couvrir les attentes d'une génération qui est passée par l'enseignement supérieur (cf. jeunes femmes surdiplômées dans le tertiaire).

Le Pays Basque **cumule ainsi un taux élevé de bacheliers et un taux anormalement bas de poursuite dans l'enseignement supérieur**. De nombreux jeunes quittent le territoire pour se former (Pau, Bordeaux, Toulouse...), ou renoncent au parcours auquel ils aspireraient. Malgré des efforts importants depuis 15 ans, l'offre d'enseignement supérieur au Pays Basque demeure très insuffisante : un retard flagrant aujourd'hui alors que notre territoire est la seconde agglomération de Nouvelle-Aquitaine... et le 6^{ème} campus !

REPERES

- Près de 6000 étudiants (3500 à l'UPPA), soit moins de **20 étudiants pour 1000 habitants, contre 63 à Pau**, 100 à La Rochelle, 201 à Poitiers...
- **2/3 de contrats précaires** ; 41% des emplois proposés en CDI ou CDD supérieurs à 6 mois
- 20% de chômage chez les jeunes (90% de CDD inférieurs à 1 an proposés aux jeunes)
- 2 à 3 projets de recrutements sur 5 jugés difficiles à pourvoir
- **36 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté** (12% de la population)
- 8% de la population vit avec un niveau de vie mensuel compris entre 1000€ (seuil de pauvreté) et 1200€

Cf. Analyse des besoins sociaux (ABS) commandée par la CAPB pour définir sa politique sociale

¹¹ Cf. Rapport GPEC-Territoriale de 2017 ; Cf. expérience de l'outil « Enseigner le Pays Basque » (entre 2006 et 2013)

La bonne santé économique du Pays Basque masque donc de nombreuses situations de vulnérabilité et de précarisation, liées au monde du travail et aux conditions de logement.

Le prix élevé du logement sur le Pays Basque accentue la précarisation ordinaire de la population active et le développement des **travailleurs pauvres**. Le territoire est de plus en plus exclu pour une partie importante de la population qui ne dispose pas de solidarité familiale (aide, patrimoine local...). Les acteurs du monde social et médico-social alertent les pouvoirs publics sur le développement, depuis 10 ans, de la pauvreté et de la grande précarité. Pauvreté et vulnérabilité économique touchent plus récemment des familles originaires du Pays Basque, concernées par des problématiques de séparation, de **perte de solidarité**, d'isolement social. La croissance de familles monoparentales (+10% ces 5 dernières années) modifie les besoins en termes de logement et de services. **Les femmes** qui représentent 87% des familles monoparentales sont des publics **particulièrement vulnérables**.

Le taux de pauvreté en Pays Basque s'approche de la moyenne nationale.

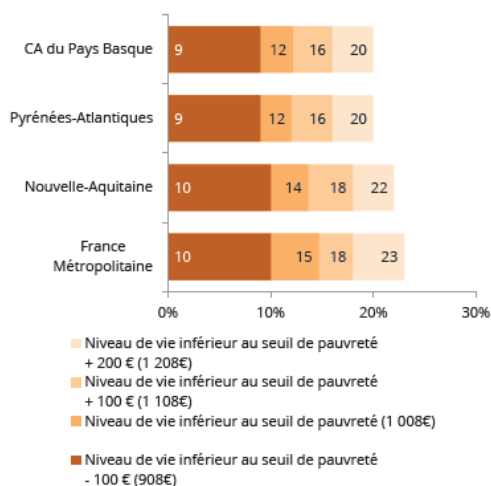
Cette pauvreté touche aussi **les plus âgés** : isolement, manque d'accompagnement, mobilité difficile, solutions résidentielles inadaptées. Une problématique qui va s'accroître dans les années à venir lorsque la génération du « papy boom » sera majoritairement âgée de plus de 75 ans. Le Pays Basque peut ainsi se confronter à des défis sanitaires et sociaux de grande ampleur, illustrés par quelques signaux faibles (exemple : taux de prévalence de la maladie d'Alzheimer bien supérieur qu'en Béarn).

Enfin, les acteurs sociaux observent d'autres vulnérabilités liées à des discriminations touchant souvent les femmes, les jeunes, des personnes d'origine étrangère (gens de passage, migrants...).

Ainsi, **le Pays Basque connaît le revers de sa « croissance », celle qui rend le territoire et sa population plus vulnérables et questionne son modèle de société : le « vivre ensemble ».**

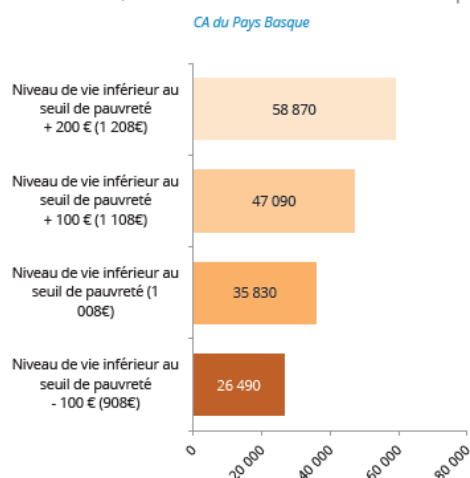
La répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2014 & estimations © Compas



Les effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2014 & estimations © Compas



2.3. Trois atouts sous-exploités

→Le Pays Basque dispose d'un capital image très important, d'une attractivité forte au plan national, d'une renommée internationale (Biarritz, notamment). Mais, il y a aujourd'hui une **absence de stratégie globale de promotion du territoire**, et pas uniquement touristique. Touristiquement, la promotion du Pays Basque est encore éclatée entre les stratégies des villes, celles de l'agence départementale, celle de la marque Biarritz-Pays Basque... Une image souvent brouillée, peu en phase avec les attentes et la réalité vécue par les habitants. L'approche globale proposée à travers le projet de marque territoriale entre 2008 et 2012, est aujourd'hui restée sans suites. Les attentes sont fortes au moment où émerge un office de tourisme intercommunal.

→Depuis 25 ans, le Pays Basque cherche à développer la coopération transfrontalière, malgré l'absence d'institution propre. Les démarches ont été nombreuses (Eurocité, conventions entre collectivités publiques, conférence transfrontalière, GECT...) et les pratiques transfrontalières se sont accrues entre habitants, acteurs économiques et culturels.

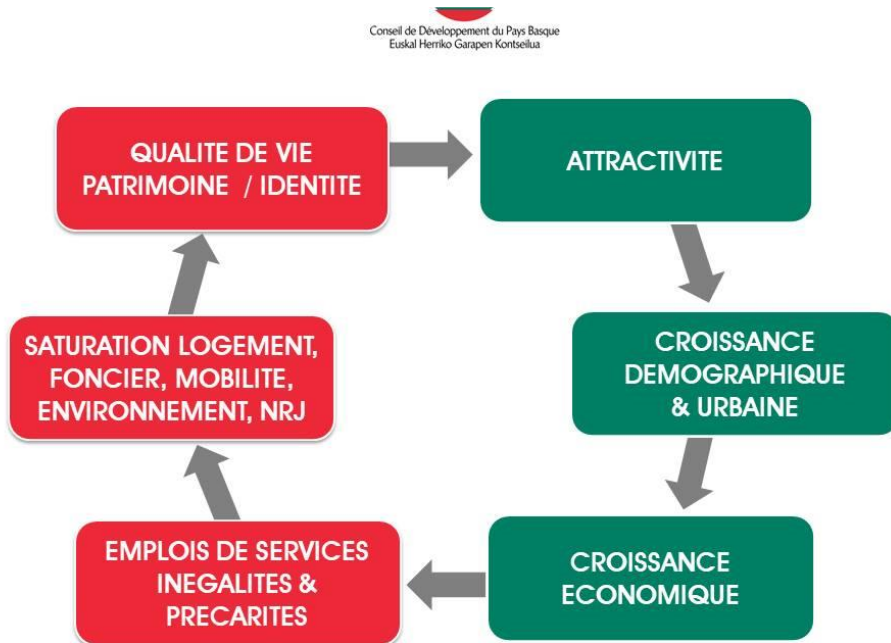
Malgré cela, **la « frontière » n'est pas dépassée**. Frontières mentales, offre de mobilité insuffisante, obstacles linguistiques et administratifs, asymétries institutionnelles, modèles économiques et urbains très différents... sont autant d'obstacles toujours aussi prégnants, 30 ans après l'entrée de l'Espagne dans l'Union Européenne. La dernière enquête (Empleo) menée par le GECT Nouvelle-Aquitaine / Euskadi / Navarre est sans appel : 3 863 travailleurs transfrontaliers au sein de l'Eurorégion (170 000 à la frontière franco-suisse, 46 000 à la frontière franco-allemande). Et derrière ces chiffres, une écrasante majorité d'actifs espagnols travaillant côté espagnol qui résident côté français (Hendaye, Urrugne... pour 69% !).

Et pourtant, des dizaines de milliers d'emplois vont se créer en Euskadi et Navarre par manque de main d'œuvre...

→**Le potentiel de développement d'emplois lié à la langue basque est sous-exploité** au Sud de la Bidassoa comme au Nord : on assiste en Pays Basque nord à une pénurie de qualifications en euskara chez les jeunes et les actifs... limitant le développement de la politique linguistique et de l'économie générée !

3. Un Pays Basque au milieu du gué

La situation, du point de vue du CDPB, peut donc se traduire par la roue suivante, entre indicateurs au vert et au rouge, qui aurait tendance à se gripper...



Le modèle de développement du Pays Basque est sérieusement questionné.

L'attractivité repose sur l'image positive du territoire et ses spécificités. Elle est source de développement économique, mais elle se traduit par une gestion dépensière de nos ressources, par un retard accumulé dans la production de logements, dans un modèle d'aménagement inadapté aux dynamiques démographiques, et plus globalement par une fracture qui se creuse entre ceux qui sont inclus et ceux qui sont exclus de ce développement. Tout semble indiquer que si le Pays Basque dispose d'atouts nombreux qui génèrent une attractivité importante, la manière dont il en tire profit crée des dégâts importants sur ce qui fonde l'attractivité du territoire : son cadre naturel, sa qualité de vie, son identité culturelle.

Les équilibres sont fragiles. Notre territoire est vulnérable aux transitions qui s'annoncent, ce qui implique de repenser un certain nombre de politiques publiques pour y faire face. Pour le CDPB, plusieurs orientations peuvent permettre de repenser les choix d'action publique futurs, et notamment ceux de la CAPB.

2^{EME} PARTIE : VALEURS & AMBITIONS

1. Des valeurs fondatrices

Le cabinet ACADIE a rappelé, aux membres du CDPB et aux élus de la CAPB, que le projet de territoire s'était construit depuis le début des années 90 autour de 3 valeurs – l'identité, la réciprocité, et l'ouverture –, enrichies de la notion de développement durable sur Pays Basque 2020.

Majoritairement, les membres du CDPB ont considéré que ces valeurs étaient toujours d'actualité mais qu'il fallait les compléter, les revisiter et les enrichir, tant le territoire et la « société basque » ont évolué ».

L'identité est plurielle au Pays Basque : elle renvoie bien entendu à la **langue** et la **culture** basques, à une certaine qualité de vie (« **nature** », « **cadre de vie** »...), mais plus globalement au « vivre ensemble » et à ce qui fait « **collectif** ».

Ces dernières années, le Conseil de développement a mis au cœur du débat le patrimoine naturel (autre pilier essentiel de l'identité basque) et le dialogue social (autre dimension du collectif dans les rapports sociaux).

Sans transmission, pas d'identité. Pas d'identité sans partage.

Pour les membres du CDPB, **identité et ouverture sont inter-dépendants.**

Une identité forte, mais ouverte. Une ouverture forte mais ancrée sur l'identité du territoire.

Le Forum du 28 mars 2018 a été l'occasion d'échanger sur ce double défi : partager notre identité avec les « nouveaux arrivants » et partager l'identité de ces nouveaux arrivants ! Créer plus de lien encore pour que cette ouverture soit réussie, et cette identité renforcée.

La valeur **ouverture** renvoie pour les membres du CDPB aux questions de **développement** (économique, social urbain, européen...) mais dans une approche de **durabilité** (une attente forte d'un développement soutenable). Cette ouverture renvoie aux **coopérations** avec les autres territoires (transfrontaliers et régionaux, et bien au-delà), et aux nouvelles coopérations ou pratiques sociales : ces partages possibles entre résidents et non-résidents, originaires et nouveaux habitants, la **mixité culturelle**, l'intergénérationnel, etc. L'ouverture renvoie aussi à la prise en compte de **l'individu** : l'individu dans le collectif, le citoyen, l'habitant, l'actif, l'aîné, la place de la femme, le rôle du consommateur, etc.

La **réciprocité** a souvent été abordée comme un slogan, une injonction d'un équilibre à trouver entre Pays Basque intérieur et côte basque, une sorte d'Arlésienne. Aujourd'hui, il est attendu de la réciprocité une déclinaison opérationnelle et des engagements concrets. C'est ce qu'expriment les membres du CDPB à travers ces autres valeurs :

- **complémentarité** : pas de hiérarchie, chaque territoire apporte à l'autre, a des richesses complémentaires...
- **proximité** : oui à l'interdépendance des territoires, mais pas de façon « hors-sol » ; dans un ancrage, des outils concrets sur les territoires, des investissements pour trouver une **équité** dans l'aménagement du territoire, et en rendant accessibles toutes les formes de **mobilités**

Mettre en œuvre la réciprocité, pour les membres du CDPB, c'est mettre en œuvre une solidarité territoriale, transversale à toutes les valeurs énoncées : c'est une volonté de mettre **l'humain au cœur du projet de territoire !**

Pour les membres du CDPB, **Solidarité & Durabilité** doivent aujourd'hui guider les projets collectifs et orienter l'action publique :

→ le modèle de développement défendu doit être soucieux de sa capacité à inclure tous les habitants et favoriser leur bien-être ;

→ ce modèle de développement ne peut plus se passer d'une prise en compte systématique de sa durabilité : que chaque projet soit une avancée en termes de solidarité et de transition écologique & énergétique.

2. Des ambitions transversales

Le CDPB exprime ici 4 ambitions qui peuvent constituer une boussole pour évaluer les stratégies et les actions à mettre en œuvre.

❶ ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE & ENERGETIQUE

→ Faire du Pays Basque un territoire d'excellence en matière de développement durable

En référence à l'Agenda 2030, il serait pertinent de décliner en Pays Basque les 17 Objectifs mondiaux de développement durable dans les politiques publiques. La société civile basque affirme la nécessité pour le Pays Basque de s'engager dans la transition écologique & énergétique. Cette transition concerne toutes les dimensions de la vie économique et sociale, les modes de production et de consommation, les nouvelles activités à créer (économie circulaire, production d'énergies renouvelables, métiers de la nature...), la santé et la vie des habitants : respirer, boire, se nourrir, se loger, se déplacer, travailler...

L'identité forte du Pays Basque (culture, nature et paysage, langue, lien social et mode de vie...) peut être **un levier majeur d'une transition innovante et mobilisatrice**.

❷ RENFORCER LE MODELE SOCIAL ET DONNER LA CHANCE A CHACUN.E

→ Faire du Pays Basque un territoire égalitaire et d'émancipation sociale

La société basque s'enrichie, se diversifie, s'assume dans ses origines, transmet son identité. Pour autant, sa tradition de solidarité collective et familiale s'essouffle et on assiste à des fractures dans la société. Quelle place accorde le territoire aux plus jeunes, aux femmes, aux jeunes familles, aux aînés, aux plus vulnérables ? Quelle place donne-t-on à l'expression, l'implication dans la vie sociale et démocratique, l'accès à l'information, à la formation, aux nouvelles technologies, à l'exercice de la citoyenneté ?

La jeunesse demeure jusqu'à présent un « impensé territorial » (comme l'indique l'étude récente menée par l'INJEP)¹². Donner toute la place aux jeunes¹³, demeure l'une des grandes priorités pour le CDPB.

Pour le CDPB, **la définition d'un projet de société est un défi majeur** : travailler ce vivre ensemble, ce partage entre ceux qui sont restés, ceux qui souhaitent revenir, ceux qui arrivent, ceux qui sont intégrés et ceux qui ne le sont pas...

¹² Voir l'étude INJEP accompagnée par le CDPB d'avril 2018, « Des secteurs au territoire ? Les enjeux de la construction d'une politique de jeunesse intercommunale au Pays basque français » (Jordan Parisse), qui qualifie les politiques jeunesse au Pays Basque d'« impensé politique »

¹³ Dans son AVIS de 2013, le CDPB proposait 14 préconisations concernant la formation, l'insertion économique, le logement et la mobilité... http://www.lurraldea.net/uploads/media/Avis_jeunesse_janv_2013_fr_eus.pdf

③ INVESTIR A L'INTERIEUR DU PAYS BASQUE ET DANS L'APPAREIL PRODUCTIF

→Faire du Pays Basque un laboratoire d'équité territoriale et d'équilibre économique

La recherche de réciprocité entre côte et intérieur a souvent donné le sentiment qu'il fallait redistribuer des richesses. Pourtant, le Pays Basque intérieur est plein de richesses agricoles, industrielles, culturelles, des ressources humaines et naturelles, garantes de l'image de qualité territoriale dont bénéficie tout le territoire. **Le Pays Basque intérieur a besoin d'investissements pour se développer**, renforcer son activité productive, renforcer les principaux bourgs, accueillir sur un foncier moins contraint de nouvelles activités et de nouveaux habitants.

Pour le CDPB, c'est un pari majeur pour la nouvelle Communauté d'agglomération.

④ CONSTRUIRE UN « TERRITOIRE (DE VIE) TRANSFRONTALIER »

→Faire du Pays Basque Nord & Sud un espace de partages et d'opportunités nouvelles

Tout en développant ses coopérations au Nord (Landes, Région...) et à l'Est (Béarn, Occitanie...), **il est temps que le Pays Basque regarde vers le Sud.**

Avec une institution comme la Communauté d'agglomération, le Pays Basque peut saisir cette chance de coopérer et construire ce territoire transfrontalier avec Euskadi et Navarre:

- une langue commune, l'euskara, à promouvoir avec l'espagnol et le français pour que ce plurilinguisme en soit le socle ;
- un espace de vie commun où les mobilités, les pratiques sociales et économiques soient facilitées ;
- des complémentarités à organiser et des opportunités à saisir (économiques, touristiques, universitaires, culturelles...);
- une position centrale du Pays Basque dans l'Euro-Région!
- un pari européen !

3^{EME} PARTIE : ORIENTATIONS & PROPOSITIONS

Le CDPB propose 7 axes de développement pour un territoire plus « vertueux », plus ambitieux, plus équilibré entre ses dynamiques de croissance, la nécessaire solidarité entre habitants et territoires, et l'impératif de transition écologique & énergétique.

Pour chaque axe :

- Un cap et une ambition, au travers d'un texte introductif
- Des propositions d'orientations stratégiques
- Des propositions de contributions opérationnelles

① Être une **terre d'accueil & de solidarités**

Le Pays Basque a toujours été une terre de départs, d'arrivées et de passages, entre la péninsule ibérique et le reste de l'Europe. L'océan a poussé ses habitants à l'étranger (cf. diaspora basque et réseaux internationaux) et des populations venues d'ailleurs à s'installer au Pays Basque.

Plus que jamais attractif, le Pays Basque est interpellé : comment assumer d'être un territoire attractif, ouvert aux autres, et ancré sur la richesse de sa vie sociale et culturelle ?

Le projet de société, du vivre ensemble et du modèle social, devient une question centrale.

Ici comme partout se creusent les ruptures, voire les concurrences, entre originaires et nouveaux arrivants, entre ruraux et urbains, entre nantis et précaires.

Au sein des différents territoires basques, on assiste à des problématiques d'accès à l'emploi, au logement, à la mobilité, aux services... Au sein même de la « société basque » on assiste à un relâchement des liens familiaux, et une progression des situations d'isolement social chez les jeunes comme chez les aînés, chez les femmes, et l'émergence d'une nouvelle précarité ordinaire sur un territoire devenu trop cher.

Le projet social doit ainsi être inclusif, créateur de nouvelles solidarités, tourné vers l'initiative locale et tout ce qui permet de réduire les inégalités, les discriminations, et de créer du lien à la fois entre les habitants et entre les territoires.

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

- **Renforcer massivement la production de logement abordable sur les principales centralités du territoire** : une politique d'habitat quantitative (avec des règles strictes de pourcentage de logement social sur les opérations immobilières) et qualitative (privilégier rénovation et réhabilitation)
- **Trouver de nouveaux outils pour créer du logement abordable pour tous et freiner la spéculation**, en particulier sur les zones tendues (littoral et rétro littoral)
- **Lutter contre la paupérisation d'une partie de la population et contre toute forme d'exclusion et de discrimination (femmes, jeunes, aîné.es, migrants...)**
- **Réduire la fracture numérique avec l'accès haut débit vers tous les bourgs et zones d'activités**
- **Soutenir les démarches d'autonomisation de la jeunesse, les initiatives portées par les jeunes dans les quartiers et le milieu rural** : soutenir les associations de jeunes et leurs projets, vecteurs d'engagement
- **Intégrer les nouveaux arrivants dans la vie sociale et culturelle et structurer une politique d'accueil innovante**
- **Développer le lien social dans les quartiers urbains, les villages et les zones moins attractives de montagne**

PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

- ✓ Le CDPB a apporté une **contribution à la politique sociale de la CAPB** (en cours de définition), suite à sa participation aux ateliers organisés à partir de l'Analyse des Besoins Sociaux
- ✓ Le CDPB a fait deux propositions opérationnelles sur lesquelles il pourrait s'investir :
 - un **observatoire social & sociétal** (incluant les questions de jeunesse, de discrimination...)
 - un **incubateur social sur l'IAE** (développer l'insertion par l'activité économique, déficitaire sur notre territoire).
- ✓ Le CDPB apportera sa contribution sur l'élaboration du **PLH communautaire (Programme Local de l'Habitat)**
- ✓ Le CDPB propose d'ouvrir avec la CAPB un « chantier » sur les nouveaux arrivants : une **enquête sociologique** et la **définition d'une politique d'accueil** à l'échelle du Pays Basque (dans le prolongement des réflexions au Forum du 28 juin 2018).

② Faire du Pays Basque un territoire - Campus

On installe généralement des Campus (universitaires, professionnels, technologiques...) sur les territoires et on essaye de les développer. Le Pays Basque pourrait être pensé comme un « grand campus » et son modèle celui d'un « territoire apprenant », où tout est fait pour faciliter l'accès de toutes et de tous, en tout point du territoire, à l'information et à la formation.

Parce qu'il est attractif sur la côte comme à l'intérieur (atouts naturels et culturels), il peut devenir un « territoire de résidence » de formations (« campus hors les murs »), de Tardets à Bayonne, avec des tiers lieux de formation, connectés au très haut débit et propices aux innovations numériques. C'est un vrai pari et une autre façon de voir le développement de la formation et de l'aménagement du territoire.

L'inertie du développement classique de l'université invite à envisager, en complément, d'autres formes complémentaires de développements, avec des coopérations multiples (au plan national ou européen) permettant de produire des formations plus adaptées et ponctuelles, qu'elles soient universitaires ou professionnelles, en formation initiale ou continue, généralistes ou spécialisées, pour les jeunes et les actifs expérimentés...

Cette logique de « territoire apprenant » nécessite un investissement fort en direction des jeunes, dès le collège et jusqu'à leur insertion professionnelle, pour accompagner leurs parcours : information, orientation, formation, appui aux initiatives, mobilité... Territoire connecté en interne, connecté en externe avec ceux qui ont quitté le territoire et souhaitent garder le lien, partager, et peut-être un jour revenir, créer des activités...

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

- **Faire de l'orientation des jeunes et des actifs une priorité territoriale**, en portant l'accent sur : les besoins/attentes des jeunes, leur connaissance du tissu économique local et euro-régional, le lien avec monde de l'entreprise et l'esprit d'entreprendre, la lutte contre toute discrimination sociale pour accéder aux formations supérieures (autocensure de jeunes en formation professionnelle/technique, d'accès pour les jeunes femmes à certaines formations...)
- **Faire du Pays Basque un territoire expérimental de revitalisation linguistique pour l'Euskara et de promotion du bilinguisme espagnol/basque**
- **Développer l'offre de formation supérieure** (UPPA, Universités de Bordeaux, ESTIA, IUT, BTS....) en phase avec les nouveaux besoins du territoire et de la société
- **Viser un doublement du nombre d'étudiants en Pays Basque** avec un investissement fort dans la « vie étudiante » (logement, mobilité, sport, culture...)

- Développer une **offre complémentaire au développement de l'UPPA**, de formations co-habilitées par diverses universités (Euskadi, Navarre, autres régions françaises et européennes...)
- Equiper l'ensemble du territoire en **tiers-lieux de formation** (professionnelle et supérieure) dans une logique « hors-les-murs » d'accueil multi-sites (de la Soule à la côte)
- Accompagner la **transition numérique** (open data, développement des usages...) et développer l'attractivité des métiers du numérique auprès des personnes en recherche d'emplois

PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

- ✓ Le CDPB participe à la Conférence Universitaire organisée par la CAPB et souhaite contribuer à **enrichir le Schéma de Développement Universitaire** : développement de l'offre, opportunités vers l'intérieur du Pays Basque, dimension transfrontalière... Le CDPB sera actif dans le cadre des ateliers envisagés, et notamment dans celui qu'il a proposé sur la « vie étudiante » et qu'il propose de co-animer.
- ✓ Le CDPB a fait deux propositions opérationnelles sur lesquelles il pourrait s'investir :
 - un **incubateur universitaire** pour développer une offre nouvelle dans l'enseignement supérieur et la recherche (cf. fiche TIGA déposée à la CAPB)¹⁴
 - un **projet d'expérimentation sur l'orientation et l'accompagnement des jeunes** et mettre en lien les différents réseaux (enseignement secondaire, information des jeunes, associations, entreprises...)
- ✓ Le CDPB participera aux réflexions pour améliorer les **politiques linguistiques**, notamment à travers les instances de concertation sur lesquelles la CAPB lui a demandé de travailler concernant les acteurs de l'euskara mais aussi sur la promotion du plurilinguisme basque/espagnol (dans l'enseignement secondaire et supérieur)
- Outre un travail de veille sur l'amélioration de l'accès au haut débit sur l'ensemble du territoire (cf. Schéma départemental), le CDPB considère que **le numérique de demain** n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion large, prospective, pour nourrir la question d'un « territoire apprenant », facilitant les usages, l'open data, l'accessibilité... mais aussi un territoire proposant d'autres alternatives aux monopoles des géants du web (GAFA...) : développement de services numériques à faible empreinte écologique, etc.

¹⁴ Il s'agit autour d'identifier un modèle plus agile de production **de nouvelles formations**, co-habilitées par différentes universités, générant des partenariats universitaires extérieurs au Pays Basque (et notamment transfrontaliers), complétant l'offre de formation universitaire du Pays Basque, permettant des décentralisations en Pays Basque (petites promotions, formations courtes..)

③ Faire le pari d'une métropole rurale & urbaine

Les métropoles concentrent les services, les centres de formation, et les revenus... Ici les richesses sont sur tout le territoire! Plutôt que de subir les logiques classiques de métropolisation, le CDPB suggère que le Pays Basque invente son propre modèle de métropolisation et d'organisation du territoire. Le Pays Basque pourrait concrétiser la logique de « ville-pays » (évoquée au début des années 2000) au travers d'une métropole atypique, à la fois rurale et urbaine, jouant sur sa polycentralité (réseau de villes et villages), valorisant et préservant la qualité de son environnement.

Il s'agit d'une part de passer à une vision aménagiste intégrée, entre développement urbain et économique, entre habitat et mobilité.

Il s'agit d'autre part de faire le pari du rural en rééquilibrant le développement urbain et économique vers l'intérieur, mais de façon organisée, maîtrisée, donc durable! Consolider les centralités sur les territoires plus ruraux et intérieurs doit aller de pair avec une meilleure connexion de ces centres secondaires, entre eux comme avec la frange urbaine littorale. Au-delà, la société basque pourrait réinventer son rapport à l'urbain et au rural, en ville comme à la campagne : il est temps d'interroger la place de la maison et l'avenir de l'etxe, l'habitat collectif et les formes urbaines compactes, la mobilité douce, l'espace public, la place de la nature et du paysage...

En 2012, la démarche « (a)ménageons le Pays Basque » a apporté un socle de connaissances très riches, des éléments de prospective plus que jamais d'actualité (cf. par exemple : « déménager le littoral, aménager les vallées, ménager la montagne ») et des pistes concrètes de pactes entre territoires...



Illustrations dans (a)ménageons

- **PACTE DE CENTRALITÉ:** « Pas de nouveau développement urbain sans arbitrage collectif en faveur des centralités et des polarités existantes... »
- **PACTE DE MOBILITÉ:** « Pas de nouveau développement urbain sans solution de connexion aux réseaux de transport collectif et de mobilité douce... »
- **PACTE DE RURALITÉ** « Chaque projet doit dépasser l'opposition rural-urbain, et promouvoir les meilleures complémentarités possibles »
- **PACTE DE BIENS COMMUNS** « Pas de nouvelles politiques publiques sans l'objectif de combiner plusieurs ressources de plusieurs territoires »

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

- **Développement des centre-bourgs, équipés** (services, tiers lieux...) **et connectés au très haut débit avec espaces de connexion à distance (outils TIC, Visio...)**
- **Promotion volontariste du vivre en milieu rural et semi-rural**
- **Politique volontariste d'implantation économique en Pays Basque intérieur** (foncier, zones d'activité, soutien au tissu de commerces et services) **et politique d'attractivité des vallées de montagne**
- **Créer un pôle de formation (secondaire, supérieur) à l'intérieur du Pays Basque, avec une offre de transport / logement / services, facteurs d'installation de nouveaux habitants.**
- **Promotion d'un urbanisme plus compact et des formes d'habitats adaptés aux nouvelles attentes et contraintes sociales, économiques et écologiques :** expérimenter l'habitat participatif, intergénérationnel
- **Développement de l'offre TIC et de mobilité sur tout le territoire :** réseau de transport sur l'ensemble du Pays Basque, organisation de l'intermodalité ; soutien aux mobilités alternatives
- **Développement d'une offre de transport transfrontalier**
- **Valorisation des ressources (eau...), milieux, paysages et patrimoines** de la montagne au littoral
- **Mobiliser les alternatives citoyennes en matière d'habitat, de mobilité, et de modes vie durables**

PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

- ✓ Le CDPB invite la CAPB à rouvrir les idées ressorties de la démarche « (a)ménageons le Pays Basque » pour construire ensemble **une grande politique d'aménagement durable.**
- ✓ Le CDPB participera activement à tous les Schémas stratégiques envisagés dès la fin 2018 : contribution sur le **SRADET**, co-construction du **PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)**, **contributions au PLH et au PDU (Plan de Déplacements Urbains)**, **réflexion en amont du futur SCOT...** Le CDPB apportera son regard transversal, plus sociétal sur les attentes et pratiques, les usages des acteurs socio-économiques... La mission que porte le CDPB sur la transition écologique & énergétique (cf. page 27) pourra aussi être un apport dans ces travaux.
- ✓ Le CDPB suggère que **des espaces créatifs et alternatifs** permettent d'aller plus loin sur de nouveaux sujets (cf. pistes au Forum du 28 mars 2018) : l'habitat participatif et intergénérationnel, les autres formes de mobilité citoyenne, la place de la nature en ville, la place de l'Étxe au XXIème siècle, etc., y compris dans la manière de poser des diagnostics territoriaux. Le CDPB veillera aux stratégies favorisant **l'avenir de la montagne** (dans le cadre du Leader et du projet de Parc Naturel Régional, dont il est membre des instances), afin qu'ils soient des leviers de dynamisation de territoires qui ont connu ou connaissent encore un risque de désertification.

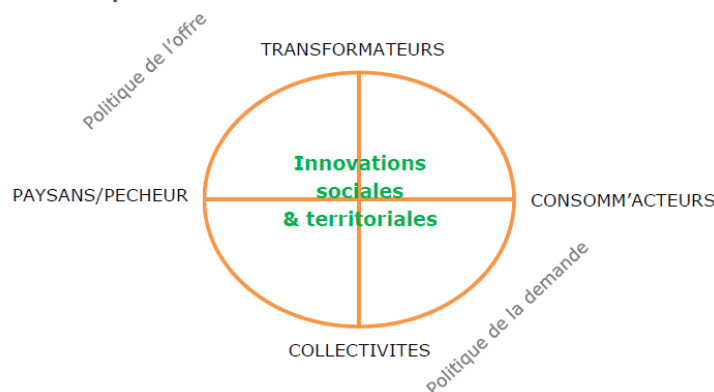
④ Construire l'écosystème alimentaire

Le Pays Basque dispose d'atouts indéniables pour organiser à son échelle un écosystème entre producteurs et consommateurs, et tendre vers plus d'autonomie alimentaire.

Mieux encore, il peut en faire un modèle de développement car il dispose d'une taille critique entre bassins de production et bassins de consommation, espaces ruraux et espaces urbains.

L'objectif d'un « projet alimentaire de territoire » de grande ambition ne se limite pas à l'amélioration de quelques circuits courts mais à rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de (haute) qualité. Il suppose de reconsidérer collectivement notre rapport à l'alimentation et au territoire, la fonction que nous donnons à l'activité agricole, la question de la santé des habitants et des producteurs, et les impacts sur un environnement davantage préservé, des paysages entretenus, des ressources gérées durablement.

L'écosystème alimentaire peut se résumer dans le schéma suivant :



Le potentiel nourricier du territoire¹⁵ est loin d'être satisfaisant. C'est pourquoi ce projet alimentaire conduit à accompagner la diversification et les démarches de qualité, de faire du foncier agricole une grande priorité (en milieu rural comme en milieu urbain et péri-urbain), d'assurer la transmission des exploitations et leurs transformations.

Ce Projet invite à de nouvelles synergies entre agriculture, nature, culture et tourisme, et à de nouvelles coopérations avec les autres territoires pour maximiser les complémentarités (agriculture des Landes, de Navarre, par exemple).

Enfin, ce Projet permet de concrétiser au quotidien la métropole rurale / urbaine (axe ③).

¹⁵ Cf. Etude ClimAgri en Pays Basque :

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/8070_pays_basque_climagri_ademe_v3_bd.pdf
Diagnostic http://www.lurraldea.net/fileadmin/Bibliodocs/avis_cdpb/synth_diag_alim_2015.pdf

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

- **Faire évoluer l'offre de production agricole**, pour la tourner vers les besoins alimentaires locaux, les filières de qualité, et les nouveaux modes de consommation
- **Soutenir les dispositifs de reprise/installation, de mutualisation logistique et commerciale des exploitations**
- **Maintenir l'agriculture urbaine et la pluriactivité source d'innovations**
- **Structurer la demande collective** (restauration collective, distribution) **et citoyenne** (sensibilisation des jeunes, consomm'acteurs de demain, jardins partagés...)
- **Réduire la précarité alimentaire**
- **Développer l'agritourisme et les produits innovants, et développer les complémentarités avec le Pays Basque sud**

PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

- ✓ Le CDPB voit une **articulation intéressante entre** : les travaux sur la **gouvernance alimentaire** (initié par le Conseil des élus avec le CDPB, et repris par la Communauté d'agglomération)¹⁶, le projet **TIGA** (Territoire d'Innovation de Grande Ambition)¹⁷ que la CAPB souhaite poursuivre, la nouvelle **politique agricole et foncière**, et le **PAT** de la CAPB (projet alimentaire de territoire). Il participera activement à ces travaux pour apporter sa contribution. La mission que porte le CDPB sur la transition écologique & énergétique (cf. page 27) pourra aussi être un apport dans ces travaux.
- ✓ Le CDPB avait proposé sur **TIGA : une contribution générale** apportant des préconisations sur les grandes orientations à donner au projet, et **3 fiches actions** :
 - un dispositif participatif pour mettre l'usager et les acteurs au coeur du projet TIGA
 - un incubateur Enseignement supérieur – recherche au service du projet TIGA
 - une Fab'Lab Territoriale au service de l'innovation sociale dans la production & la consommation responsable

¹⁶Cf. Quelle Alimentation pour le Pays Basque demain?

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/8070_pays_basque_climagri_ademe_v3_bd.pdf

¹⁷ AMI de l'Etat et de la Caisse des dépôts auquel a répondu la CAPB en septembre 2017 avec le projet « Pays Basque, Territoire équitable, terre des Paysans de demain », sur la base d'ateliers et de dizaines de contributions (dont celles du CDPB).

⑤ Renforcer l'Entreprise Pays Basque

98% des entreprises du Pays Basque ont moins de 50 salariés (soit 2 emplois sur 3). C'est à la fois la force et la fragilité du territoire. Le défi est de renforcer la résilience des entreprises et des actifs aux grandes mutations socio-économiques : celles des nouvelles concurrences nationales et internationales, celles de nouvelles technologies et de la digitalisation de l'économie, celle de l'évolution des modes de production pour intégrer le changement climatique et la sobriété énergétique, des compétences de demain. et des nouvelles attentes des salariés...

Penser « Entreprise Pays Basque », c'est penser toutes les mutualisations possibles entre entreprises, entre filières, permettant de consolider ce tissu économique en termes de compétitivité et d'attractivité pour les actifs.

Le Conseil de développement, dans le cadre de sa commission de dialogue social, a mené un important travail sur la GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle territoriale) qui démontre la nécessité d'organiser une vision « RH » à cette échelle pour favoriser accompagner les actifs et les entreprises dans toutes ces mutations, favoriser les inter-actions entre secteurs d'activités (fongibilité de compétences).

Cette logique de GPECT peut contribuer à résoudre la problématique d'inadéquation entre offre et demande d'emploi au Pays Basque, et de consolider notre tissu économique.

Enfin, cette logique anticipatrice et de résilience invite à prendre certains paris : les nouvelles activités et les nouveaux emplois liés à la transition écologique & énergétique, ceux liés au vieillissement de la population, et de façon transversale l'économie sociale et solidaire...

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

- **Accompagner la montée en compétences des TPE & PME, l'appui aux démarches d'innovation, et consolider un environnement favorable** : accès au très haut débit, dispositifs facilitant la création/reprise, développement de zones d'activité et de services associés
- **Faire du dialogue social un levier majeur pour les petites entreprises**
- **Favoriser l'entrepreneuriat social au service d'une économie plus verte et plus solidaire** : l'ESS, le verdissement des activités et des emplois, le développement des énergies renouvelables, les modèles alternatifs de production et de consommation...

- **Engager une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle du territoire** dont les besoins spécifiques au médico-social (vieillesse) et à la langue basque, mais aussi au **potentiel transfrontalier**
- **Accompagner les nouveaux modes de travail** (maillage territorial par des tiers lieux adaptés aux nouveaux besoins des actifs...)
- **Accroître les capacités d'accès et de maintien dans l'emploi des actifs notamment les plus fragiles**
- **Renforcer l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes dans le monde du travail (salariés, entrepreneurs...) et le monde associatif
- **Développer les projets économiques transfrontaliers et les passerelles formation/emploi avec Euskadi et Navarre**
- **Promouvoir activement l'enseignement et la pratiques des trois langues transfrontalières** (espagnol, basque, français)

PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

- ✓ Le CDPB apportera des propositions sur toutes les politiques en lien avec le développement économique et celui de la formation et de l'emploi.
- ✓ Plusieurs pistes sont à prendre en compte dans l'étude sur les « **emplois verts** », initiée avec le Conseil des élus et finalisée récemment par la CAPB, dans le cadre de **TEPCV** (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte).
- ✓ Concernant les **porteurs de projets en lien avec la transition écologique & énergétique** (projets associatifs ou entrepreneuriaux), le CDPB vient de signer une convention de 3 ans avec l'ADEME pour être un facilitateur dans la visibilité de ces projets et leur montée en compétences¹⁸.
- ✓ Le CDPB propose :
 - que la CAPB inscrive dans sa convention avec la Région, un Projet de **GPEC-T (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale)** et se tient à disposition pour en nourrir le cahier des charges sur la base de ses travaux¹⁹
 - de faire émerger un **carrefour transfrontalier entre acteurs socio-économiques** sur la question des opportunités entre le sud et le nord du Pays Basque (GPEC, projets...), avec deux partenaires d'Euskadi (Garapen) et de Navarre (Nasuvinsa)
- ✓ Le CDPB propose également un projet sur l'orientation (voir page 19) et sur l'IAE / insertion par l'activité économique (voir page 21)

¹⁸ Voir Convention ADEME/CDPB

¹⁹ Travaux menés avec Afpa Transitions, avec le soutien de la DIRECCTE et du Conseil régional

⑥ Développer le **potentiel créatif du Pays Basque**

Le Pays Basque dispose d'un patrimoine linguistique, culturel et naturel exceptionnels qu'il faut non seulement préserver, mais aussi transmettre et développer. Constitutif de l'identité du territoire, de l'image et la notoriété du Pays Basque, ce patrimoine inspire aussi une grande partie de la création et de l'innovation. Que ce soit la création de nouveaux produits agricoles, industriels (ex. design industriel), artisanaux (ex. des EPV, entreprises du patrimoine vivant), la gastronomie, le tourisme, les applications numériques... Et bien entendu la création artistique (littérature, arts plastiques, spectacle vivant, etc.).

La culture basque (prise au sens large du terme) attire de nouveaux publics et de nouvelles clientèles, et inspire de plus en plus de créateurs originaires ou pas du Pays Basque, amateurs comme professionnels, issus du monde associatif comme entrepreneurial.

La connaissance de notre patrimoine, dans une approche actualisée et contemporaine, est la clé de réussite pour transmettre et régénérer en permanence créativité et innovation.

Le Pays Basque dispose d'un potentiel de rayonnement exceptionnel.

Et s'il investissait de manière forte pour être une terre d'innovation et de création majeure?

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

- Déployer la **connaissance** sur le patrimoine naturel et culturel, la recherche, la mise en **réseau** des acteurs
- Valoriser et transmettre le **patrimoine matériel et immatériel du Pays Basque**
- Renforcer la **médiation**, les sciences participatives, et les liens entre patrimoine naturel et culturel, entre **sciences, art et nature**
- Valoriser les **dynamiques de création et d'innovation** alliant tradition et contemporain dans les domaines de l'artisanat (ex. des EPV / entreprises du patrimoine vivant), de l'industrie et des nouvelles technologies, des sciences, du design, de l'économie bleue...
- Favoriser la prise en compte des **Communs** dans l'action publique et l'appui des de projets collaboratifs développant de nouveaux communs
- Garantir une **présence artistique forte**, des professionnels comme des amateurs
- Renforcer le **rayonnement culturel** et artistique du Pays Basque
- Créer une **politique culturelle intégrée** avec les autres collectivités compétentes
- Développer une **stratégie culturelle avec le Pays Basque Sud**

PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

Concernant la culture

Les EPCI ont généralement des compétences limitées en matière culturelle. Les grands leviers demeurent à la fois au niveau des grandes villes, du Ministère de la Culture et des DRAC, de la Région et du Département. Ce sont aussi en France les grands opérateurs culturels qui mobilisent des fonds importants pour l'offre culturelle et l'aide à la création (écoles d'arts, conservatoires, musées, centres d'art, scènes nationales, centre chorégraphiques, etc...). Le Pays Basque dispose d'un opérateur historique (l'Institut culturel basque) chargé de soutenir la culture basque.

Au-delà donc de la politique culturelle de la CAPB (à laquelle le CDPB apportera sa contribution), le Conseil de développement rappelle qu'il préconise depuis 2014 d'ouvrir **un grand chantier sur le projet culturel de territoire** afin de dessiner à termes une **politique culturelle intégrée**, entre les différentes parties prenantes identifiées précédemment. A l'image de ce qui a été fait pour la langue ou d'autres grands sujets, il est temps de franchir un cap sur ce sujet majeur pour le Pays Basque.

Concernant le patrimoine naturel

Le CDPB a porté une vaste réflexion, en mobilisant plus d'une centaine d'acteurs, un diagnostic important, l'adoption d'un AVIS en 2016²⁰, et de 12 actions opérationnelles proposées par en juin 2017 le CDPB²¹, qui ont été retenues par la CAPB.

Le CDPB a proposé à la CAPB, notamment :

- de pérenniser l'animation du **réseau d'acteurs du patrimoine naturel, garant** d'un travail sur le long terme, sur un sujet relativement nouveau et sensible, aux impacts forts avec les nouvelles filières économiques, le tourisme, l'aménagement du territoire, la recherche...
- de lancer une **étude de faisabilité d'un « cluster nature »** qui rassemblerait l'ensemble des activités liées à la préservation, et la valorisation de la richesse naturelle du pays Basque (y compris par le biais d'activité productives ou touristiques liées à ce patrimoine naturel).

²⁰ Cf l'Avis « Patrimoine naturel : un défi pour la société basque », synthétisé dans SOAK : http://www.lurraldea.net/fileadmin/Bibliodocs/avis_cdpb/SOAK-FR.pdf

²¹ Contribution sur : http://www.lurraldea.net/fileadmin/Bibliodocs/avis_cdpb/Contribution%20CDPB%20Programme%20PatNat%20DV_01.pdf

⑦ Faire de l'image de qualité territoriale du Pays Basque un levier de développement majeur

Le Pays Basque est déjà une marque en soi, et dispose d'une notoriété incontestable, en France comme en dehors des frontières nationales. Cependant, elle est à la fois mal exploitée et sous-exploitée.

Le Pays Basque avait un projet de marque territoriale tout à fait innovant et unique en Europe, fondé sur un marketing intelligent bien ancré sur les valeurs du territoire : la qualité, l'identité et l'innovation, l'engagement des filières et leur montée en compétence sur les plans culturels, sociaux, écologiques.

Aujourd'hui, la promotion touristique du Pays Basque est morcelée et l'image renvoyée vers l'extérieur manque à la fois de cohérence et de lisibilité, mais aussi continue à être décalée avec la réalité du Pays Basque d'aujourd'hui, de ses valeurs, de son identité ouverte et créative. La naissance de la Communauté d'agglomération représente un espoir important de concentrer les stratégies touristiques afin que le Pays Basque ne soit plus un « objet » que l'on vend à tort et à travers de diverses manières, mais un « sujet » qui prend en charge ce qu'il veut donner à voir et à échanger.

La marque basque idéale (rêvons!) serait une marque ombrelle qui rassemblerait et porterait les valeurs des 6 autres paris territoriaux exposés précédemment : celles de l'accueil et de la solidarité, d'une alimentation saine, de filières de qualité, responsables socialement et écologiquement, d'un territoire où chacun.e a sa place, peut s'y former facilement, bouger, créer, entreprendre...

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

- **Poursuivre la mise en réseau des filières/clusters** dans une logique d'engagement de qualité de production et de RSE territoriale
- **Elaborer un projet touristique pour un développement plus maîtrisé, plus qualitatif et plus ancré sur les différentes ressources territoriales** (nature, culture...)
- **Développer une stratégie « tourisme durable » et structurer la filière professionnelle des métiers de la nature**
- **Coordonner la promotion de la destination Pays Basque à l'échelle de la CAPB** en cohérence avec la charte des valeurs du territoire et des engagements
- **Doter le territoire d'un marketing territorial permettant la promotion de la « destination Pays Basque »** mais aussi de la notoriété de toutes ses filières sur les marchés extérieurs

PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

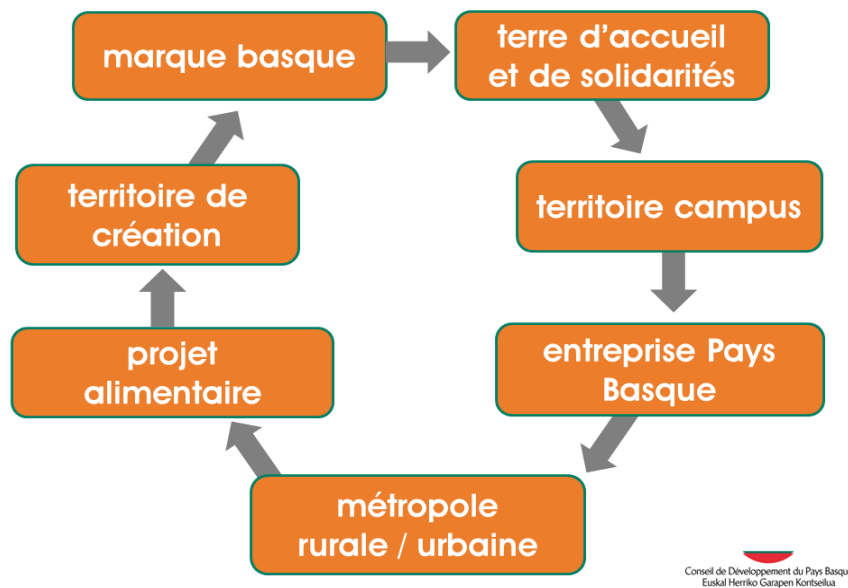
- ✓ Le CDPB invite la CAPB à ouvrir une réflexion de fond sur **le modèle de développement touristique** souhaité pour le Pays Basque. Ce sujet n'a jamais été traité en tant que tel alors qu'il constitue un défi majeur en termes de développement, d'acceptation sociale, et de destin même pour le Pays Basque. L'absence de débat de fond, de stratégie collective, a d'autant plus laissé place à des déséquilibres et une promotion touristique éclatée.
- ✓ La question du **tourisme durable** est au cœur de la réflexion à mener, car d'autres formes touristiques sont possibles, en phase avec les attentes plus qualitatives des clientèles européennes. Ainsi un **cluster** des professionnels des métiers liés à la nature (cf. projet proposé page 29) permettrait de donner corps à une stratégie d'éco-tourisme.
- ✓ Le CDPB serait un **partenaire naturel pour relancer un grand projet de marque**, sur la base des travaux (et études d'image) qu'il a initié et co-animé par le passé²²

²² Cf. <http://www.lurraldea.net/fr/animation-territoriale/economie-social/marque-territoriale-pays-basque.html>

CONCLUSION

►Vers un nouveau cercle vertueux ?

A travers ces 7 axes de développement, le Conseil de développement du Pays Basque propose 7 paris pour un Pays Basque plus solide et plus vertueux dans son mode développement.



►Du Projet communautaire au Projet de territoire

Le projet esquissé dans cette Contribution dépasse les seules compétences de la CAPB et se situe dans un horizon qui va bien au-delà de 2020. Sur l'ensemble de ces domaines, la CAPB ne dispose que d'une partie des réponses, en termes de compétences. C'est pourquoi le projet communautaire n'est qu'une pierre à un projet de territoire plus vaste, plus engageant, impliquant l'ensemble de la société basque et l'ensemble des partenaires internes et externes au territoire.

Le rôle de la Communauté d'agglomération Pays Basque dépasse celui d'un EPCI classique :

- En tant que second pôle économique et seconde agglomération de Nouvelle-Aquitaine, **l'EPCI Pays Basque permet au Pays Basque de peser comme jamais au plan régional, inter-régional et transfrontalier.**
- Par sa taille et sa dimension symbolique à « **représenter le Pays Basque** », la CAPB se place naturellement en **chef de file** de ces grandes ambitions, en organisant un partenariat interinstitutionnel avec les autres collectivités publiques (Département, Région, Etat...).
- Cette capacité à **faire gouvernance** est la condition pour orienter l'avenir du Pays Basque dans un sens qui répond aux attentes d'une grande majorité de la société civile.
- La CAPB endosse indéniablement ce rôle de « grand frère » d'une « **communauté de destin** », celle d'un **Pays Basque qui passe d'objet à « sujet politique »**. Cette « communauté » passe par un pacte très fort entre l'institution et la société civile.
- Ce pacte doit pouvoir à termes se décliner dans une mobilisation des **habitants** pour construire une **citoyenneté territoriale**, au-delà donc d'une question de concertation ou de communication.

Ces habitants et cette société civile ont porté durant une génération l'essentiel des grandes avancées sur le territoire : création d'activités économiques, structuration du monde agricole, développement de la culture et de la langue basques, revendication institutionnelle...

La mobilisation de cette société civile sera un atout majeur pour la réussite du projet de territoire avec la Communauté d'agglomération.

La CAPB est le dépositaire de cette histoire et de ce Projet de territoire avec le Conseil de développement du Pays Basque, qui porte aujourd'hui et auprès d'elle la voix de la société civile.